

## **40 ANS C'EST DÉJÀ TROP !**

# **LE 15 JUIN TOUS EN GREVE, MANIFESTATION NATIONALE 10H30 à République**

Les déclarations du gouvernement sont claires, à coups de mensonges et de contre-vérités d'ordre démographiques et financières : **c'est la totale que l'on nous promet !** Allongement de la durée de cotisation, recul de l'âge légal de départ à la retraite, remise en cause du code des pensions.

Le document d'orientation sur les retraites communiqué par le ministère du travail le 16 mai dernier, qui s'appuie largement sur les travaux du COR, dresse, au regard du diagnostic établi, les grandes lignes du projet. Comme « remèdes », le gouvernement entendrait à la fois relever l'âge de départ à 62, voire 63 ans tout en augmentant la durée de cotisation pour pouvoir prétendre à une retraite à taux « plein ».

**Dans ces conditions seul le rapport de force peut contraindre le gouvernement à renoncer.**

Notre organisation a pris ses responsabilités depuis le 4 Mai dernier, en appelant l'ensemble des salariés et leurs organisations à une **grève interprofessionnelle de 24h et à une manifestation nationale à Paris** sur la base de revendications claires :

- **Maintien de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans à taux pleins ;**
- **Aucun allongement de la durée de cotisation, 40 ans c'est déjà trop ;**
- **Maintien du code des pensions civiles et militaires et des régimes spéciaux !**

COMMUNIQUÉ DU MARDI 8 JUIN 2010

### **DÉCLARATION DE JEAN-CLAUDE MAILLY, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE FORCE OUVRIÈRE**

*Alors que le gouvernement, selon Monsieur Copé, annonce qu'il présentera son projet de loi sur les retraites le 15 juin, Force Ouvrière lance un appel aux travailleurs et à leurs organisations pour rejoindre, ce même jour, l'appel à la grève interprofessionnelle de 24 heures et à la manifestation nationale à Paris.*

*D'ores et déjà ce seront plusieurs dizaines de milliers de salariés du public et du privé qui manifesteront le 15 juin à Paris sur l'appel lancé par Force Ouvrière, rejoint nationalement par le SNETAA, la FGAF et par des militants d'autres organisations.*

*Face à un projet qui sera destructeur de droits sociaux, injuste socialement et inefficace économiquement, Force Ouvrière appelle les travailleurs à militer dès le 15 juin pour le retrait du plan gouvernemental.*

**Le droit de grève est constitutionnel**, aucun préavis n'est nécessaire, l'appel à la grève de la confédération FO vous autorise à vous absenter et à manifester le 15 juin. Ce droit n'est pas réservé aux militants syndicaux, chaque salarié en bénéficie !

***Nous avons écrit aux organisations syndicales d'Aviva France le 3 juin dernier pour leur proposer un appel commun à la grève et à la manifestation du 15 juin.***

Section Aviva France des syndicats cgt-FO de l'Assurance

**Aux organisations syndicales d'Aviva France**

Bois-Colombes le 3 juin 2010

Camarades,

Notre système de retraite par répartition est envié par de très nombreux peuples dans le monde, y compris par les travailleurs américains ou britanniques, dont les fonds de pension se sont effondrés ces dernières années, sous les coups de boutoir des graves crises économiques et financières que nous connaissons.

Or les pouvoirs successifs depuis 1993 et le patronat, notamment sous la pression de sa fédération des assureurs, n'ont cessé de démanteler progressivement ce grand acquis social et progressiste, arraché en 1945 dans un pays en ruine.

Nos retraites ont ainsi connu une baisse de l'ordre de 20% en moins de 20 ans, alors même que les salaires stagnent et que le chômage progresse pour se maintenir à un taux de l'ordre de 10% : vous conviendrez avec nous que cette situation est insupportable pour les travailleurs.

C'est pourquoi des initiatives ont été prises pour réagir aux nouvelles menaces qui risquent d'accentuer encore plus cette situation.

**Pour notre part nous estimons qu'il est plus que jamais nécessaire de présenter un front commun de défense de nos retraites avec pour objectif clairement exprimé de défendre le retour aux 40 ans de cotisations, le maintien du départ à 60 ans, le maintien du code des pensions de la fonction publique.**

Ces objectifs sont réalistes, il suffit de décider d'aligner les ressources nécessaires au maintien de notre système de protection, notre économie en a largement les moyens, c'est une question d'orientation politique qui s'oppose à celle que nous imposent les marchés financiers et le patronat.

Nous ne pourrions défendre ces revendications que par la grève, dans l'unité la plus large, grève interprofessionnelle du secteur Public et Privé pour bloquer le pays et faire reculer le gouvernement comme en 1995 et 2006.

Les journées d'action Saute-mouton ont prouvé leur inefficacité depuis 2009, elles détournent les salariés de l'action et découragent ceux qui sont prêts à répondre aux propositions d'action se fixant pour objectif l'efficacité.

**C'est pourquoi nous vous proposons de vous joindre à la grève du 15 juin, à l'initiative de notre confédération, et de lancer un appel commun dans ce sens qui pourra donner aux salariés d'Aviva une perspective concrète d'empêcher ce nouveau recul social.**

Recevez camarades nos salutations syndicalistes